SÉANCE DU 10 JUIN 1904.

PRÉSIDENCE DE M. R. ZEILLER.

M. Molliard, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 13 mai, dont la rédaction est adoptée.

M. le Président annonce deux présentations nouvelles et s'exprime en ces termes :

MESSIEURS,

Depuis notre dernière réunion, au lendemain même de la séance du 13 mai, la Société botanique a été frappée d'un deuil aussi cruel qu'inattendu : notre Président de l'année 1900, qui était en même temps l'un de nos plus éminents et l'un de nos plus sympathiques confrères, M. Emmanuel Drake del Castillo, a été brusquement enlevé à l'affection des siens, de ses amis, à la science qu'il aimait et cultivait depuis sa jeunesse et dans laquelle il comptait aux premiers rangs.

Attiré plus spécialement par les travaux de systématique, il s'était occupé d'abord de l'étude de la flore de la Polynésie française, puis de la région indo-chinoise; dans ces dernières années il s'était consacré à la description de la flore de Madagascar, laissée inachevée par Baillon, et la publication successive de trois fascicules de planches et du premier fascicule du texte nous permettait d'espérer, si lourde que fût la tâche, lui en voir, d'ici à quelques années, terminer l'élaboration... Mais je ne veux que rappeler les traits principaux de son œuvre, comptant sur l'affection que lui portait M. Bureau pour nous la retracer ici en détail avec l'autorité qui lui appartient.

Nous avons tous, à la nouvelle de la mort si prématurée de M. Drake del Castillo, éprouvé une douloureuse émotion, en pensant au savant de qui nous attendions encore tant et de si importants travaux et pour qui nous étions en droit d'espérer les plus hautes distinctions scientifiques, en pensant à l'homme qui avait inspiré à ses confrères la plus profonde et la plus affectueuse estime. Nous nous sommes associés de cœur à la douleur des siens, et je suis assuré de me faire votre interprète à tous en leur renouvelant, au nom de la Société, l'expression de ces sentiments.

Comme dernier hommage à notre cher Président d'il y a quatre ans, je vous propose de lever la séance en signe de deuil.

La séance est levée à cinq heures et demie.